

N^o 10
 Decroix
 Louis Joseph.

L'an mil huit cent trente un, le quinze mars,
 cinq heures du soir en la maison commune,
 gardant nous Louis Joseph Obert, Maire,
 Officier de l'état civil de la commune de Mizeron,
 Arrondissement communal de Saint-Omer, Départe-
 tement du Pas de Calais, est comparu Maximilien
 Joseph Decroix agé de trente ans, profession
 d'ouvrier papeterie domicilié en cette Commune, père
 de l'enfant, en présence de Louis Joseph Humbert,

agé de trente cinq ans, profession d'instituteur,
 et Hubert Joseph Chéty agé de quarante un
 ans, profession de Maréchal ferrant, tous deux
 domiciliés en cette commune, lequel nous a déclaré
 qu'aujourd'hui deux heures après midi mélangé
 de sa femme, agée de vingt quatre ans,
 étoit accouchée en la maison conjugale sitée en
 cette commune, d'un enfant du sexe masculin
 qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré
 donner les prénoms de Louis Joseph et de
 suite nous avons dressé le présent acte de
 naissance.

Lecture faite le Déclarant et les deux
 témoins ont signé avec nous, et approuvé
 la surcharge du mot maréchal à la douzième
 ligne du présent acte.

M. J. Decroix L. Humbert
 Subst. Chéty